



Administrateurs en exercice : 14	
Administrateurs présents :	8
- Dont Administrateurs représentés :	2
Administrateurs absents :	6
Suffrages exprimés	8
Vote :	
- Pour :	8
- Contre :	0
- Abstentions :	0
Date de la convocation : 19 octobre 2023	

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DELIBERATION N° 23-30.10/030**

**Portant présentation du compte-rendu de la délégation générale d'attributions au
Président du Conseil d'Administration pour la prise de toute décision concernant
la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et
accords-cadres pour la période de décembre 2022 à mai 2023**

Le lundi 30 octobre 2023 à 10H30, le Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT s'est réuni dans ses locaux administratifs, Centre d'Affaires Agora 1 - Bâtiment A - Etang Z'Abricot - 97200 Fort-de-France, sur convocation de son Président, Monsieur David ZOBDA, effectuée conformément à l'article 6.1.7 des statuts.

Etaient présents :

Pour la CTM :

- Monsieur David ZOBDA (*Président du Conseil d'Administration*) ;
- Monsieur Olivier MARIE-REINE (*visioconférence*) ;
- Monsieur Daniel MARIE-SAINTE ;
- Monsieur Louis BOUTRIN ;

Pour la CACEM :

- Monsieur Raphaël SEMINOR (*visioconférence*) ;

Pour la CAESM :

- Monsieur José MIRANDE (*visioconférence*) ;

Etaient absents :

Pour la CTM :

- Monsieur Charles CHAMMAS ;
- Monsieur Claude LISLET.

Pour la CACEM :

- Monsieur Luc CLEMENTE ;

Pour CAP Nord :

- Monsieur Bruno Nestor AZEROT ;
- Madame Chantal MAIGNAN.

Etaient absents et représentés :

- Monsieur Didier LAGUERRE, procuration donnée à Monsieur David ZOBDA ;
- Monsieur André LESUEUR, procuration donnée à Monsieur José MIRANDE.

Etait invité et absent : le Comptable Public, Madame Marie OSTALIE – MORVILLIER.

Assistaient également à la séance les membres de l'administration de MARTINIQUE TRANSPORT.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux Outre-mer et notamment son article 37 ;

Vu la loi n°2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des Outre-Mer et notamment son article 45 ;

Vu la délibération n° 14-2161-2 du Conseil Régional de la Martinique en date du 18 décembre 2014, portant instauration d'une autorité organisatrice de transport unique et d'un périmètre unique des transports, publiée au Journal Officiel de la République française le 21 janvier 2015 sous la référence NOR CTRR 1521616X ;

Vu la délibération n° 16-36-1 du 29 mars 2016 portant demande de prorogation de droit de l'habilitation législative en matière de transports intérieurs de passagers et de marchandises, terrestres et maritimes publiée au Journal Officielle le 13 mai 2016 sous le numéro NOR CTRR 1611758X ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) n° 07.00096 2015 en date du 7 octobre 2015 ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) n° 52/2016 en date du 22 juillet 2016 ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord) n° CC-22-072016/114 en date du 22 juillet 2016 ;

Vu la délibération du Conseil Général de Martinique n° CG/9494-15 en date du 29 octobre 2015 portant autorisation de signer un avenant au procès-verbal contradictoire de transfert des contrats et engagements entre la CACEM et MARTINIQUE TRANSPORT ;

Vu la délibération n°15-1072-1 du 23 juin 2015 portant création d'une commission ad hoc, publiée au Journal Officiel de la République Française le 6 septembre 2015 sous la référence NOR CTRR1520803X ;

Vu la délibération n°16-228-1 de l'Assemblée de Martinique en date du 4 octobre 2016, portant règles constitutives, compétences et régime financier de MARTINIQUE TRANSPORT, publiée au Journal Officiel de la République Française le 20 novembre 2016 sous la référence NOR CTRX1632510X ;

Vu la délibération n° 16-229-1 de l'Assemblée de Martinique, en date du 4 octobre 2016, portant transfert de charges à MARTINIQUE TRANSPORT, publiée au Journal Officiel de la République Française le 20 novembre 2016 sous la référence NOR CTRX1632505X ;

Vu les statuts de MARTINIQUE TRANSPORT modifiés par délibération n° 21-04.08/032 du 4 août 2021 ;

Vu le Règlement Intérieur de MARTINIQUE TRANSPORT modifié par délibération n° 21-04.08/033 du 4 août 2021 ;

Vu la délibération n° CC-07-2020-089 du 30 juillet 2020 de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique ;

Vu la délibération n° 52b/2020 du 6 août 2020 de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de Martinique ;

Vu la délibération de l'Assemblée de Martinique n° 21-373-4 du 09 juillet 2021 portant désignation des représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique au sein de MARTINIQUE TRANSPORT ;

Vu la délibération de l'Assemblée de Martinique n° 21-435-2 du 30 septembre 2021 portant complément de la désignation des représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique au sein de MARTINIQUE TRANSPORT ;

Vu la délibération n° 10.00129/2022 du 26 octobre 2022 de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique ;

Vu les délibérations n° 22-12.12/033 du 12 décembre 2022 portant remplacement de Monsieur Johnny HAJJAR en tant que membre titulaire des différentes commissions de MARTINIQUE TRANSPORT et n° 22-12.12/034 du 12 décembre 2022 portant son remplacement en tant qu'administrateur de la Régie des Transports de Martinique ;

Vu l'arrêté n° 21-PCE-799 portant désignation de Monsieur David ZOBDA pour représenter le Président du Conseil Exécutif au sein du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT ;

Vu l'arrêté n° 21-PCE-826 portant délégation de signature à Monsieur David ZOBDA Conseiller Exécutif ;

Vu la délibération n°21-04.08/040 du 4 août 2021 portant délégation générale d'attributions au Président du Conseil d'Administration pour la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres ;

Vu le rapport du Président du Conseil d'Administration,

ADOpte LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation du compte-rendu de la délégation générale d'attributions au Président du Conseil d'Administration pour la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et accords-cadres pour la période juin 2023 à septembre 2023.

Article 2 : La présente délibération du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication dans son intégralité sous forme électronique et d'une mise à la disposition du public, sur le site internet de l'établissement.

Article 3 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au Représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'Administration, à l'unanimité ses membres, avec huit (8) voix pour, en sa séance du 30 octobre 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Fort-de-France, le

31 OCT. 2023

Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport



David ZOBDA

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE LA DELEGATION

EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS ET D'ACCORDS-CADRES POUR LA PERIODE DE JUIN 2023 à SEPTEMBRE 2023

(Compte rendu CA du 30 octobre 2023)

Marchés passés par Martinique Transport entre Juin 2023 et septembre 2023

Objet	Procédure	Type de contrat	Attributaire	N° Marché	Date de notification du marché	Montant du marché HT
ASSISTANCE A LA PASSTION DES MARCHES D'ASSURANCES POUR MARTINIQUE TRANSPORT	PROCEDURE ADAPTEE	MARCHE ORDINAIRE	CS ENTREPRISE	23DAJ09	22/09/2023	7 000,00 € HT
MARCHE DE FOURNITURES DE CARBURANTS PAR LE BIAIS DE CARTE ACCREDITIVES POUR LES VEHICULES DE SERVICE	PROCEDURE ADAPTEE	ACCORD CADRE	TOTAL ENERGIE	23MG07	11/07/2023	50 000,00 € HT maximum / an (4 ans)
PRESTATIONS DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE JURIDIQUE Lot 1 : Droit des contrats Lot 2 : Droit public général et de la fonction publique Lot 3 : Mobilité et transports publics Lot 4 : Foncier et domanialité Lot 5 : Droit social	PROCEDURE ADAPTEE	ACCORD CADRE	ADALTY5	23DAJ05-1	05/10/2023	7 000,00 € HT / an (2 ans)
			LANDOT	23DAJ05-2	04/10/2023	10 000,00 € HT / an (2 ans)
			LANDOT	23DAJ05-3	04/10/2023	20 000,00 € HT / an (2 ans)
			LANDOT	23DAJ05-4	04/10/2023	15 000,00 € HT / an (2 ans)
			FIDAL	23DAJ05-5	09/10/2023	15 000,00 € HT / an (2 ans)
MARCHE D'ENTRETIEN DES STATIONS DU TCSP Lot 1 : entretien courant Lot 2 : entretien en profondeur	APPEL D'OFFRES OUVERT	ACCORD CADRE	CIVIS	23SIP06-1	11/09/2023	200 000,00 € HT max (1ère année) 230 000,00 € HT max (années suivantes)
			CIVIS	23SIP06-2	11/09/2023	50 000,00 € HT max (1ère année) 70 000,00 € HT max (années suivantes)
FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGES EN PANNEAUX RIGIDES	PROCEDURE ADAPTEE	MARCHE ORDINAIRE	THS CLOTURE	23SIP15		3 902 € HT

Bons de commande hors marché entre Juin 2023 et septembre 2023

Objet	Prestataire	N° du bon de commande	Montant TTC
MATERIEL ERGONOMIQUE	IPM ANTILLES GUYANE	AG230061	1 820,63
COMMANDE FOURNITURES DTSCO	SCLM SOCIETE COMMERCIALE LIBRAIRIE MQ	AG230062	497,94
COMMANDE FOURNITURES DLIM	CARL DE GRyse	AG230063	359,68
CONTRAT ENTRETIEN CLIMATISATION AGORA RDC ET R+1	FROID EXPRESS SERVICES	AG230066	8 082,60
DTSCO_COMMANDE FOURNITURES BUREAUTIQUES	SCLM SOCIETE COMMERCIALE LIBRAIRIE MQ	AG230068	176,96
DGS_Commande chaises visiteurs	CARL DE GRyse	AG230069	720,11
DRH_Commande fournitures bureautiques 2023	SCLM SOCIETE COMMERCIALE LIBRAIRIE MQ	AG230070	777,42
REPARATIONS EVIERS R+1 ET R+2 SITE AGORA	AREN'AG	AG230073	1 416,86
ACHAT ETIQUETEUSE DGS	SCLM SOCIETE COMMERCIALE LIBRAIRIE MQ	AG230074	235,83
RESINES ADRESSE MARTINIQUE TRANSPORT	MARTINIQUE DRAPEAUX	AG230075	143,22
REMPACEMENT DALLES PLAFOND + POSE ABATTANTS WC	AREN'AG	AG230076	830,03
ACHAT ARMOIRES BASSES + HAUTE DIVERS SERVICES	ACTIBURO SCMB	AG230080	2 380,39
COMMANDE PAPIER	SCLM SOCIETE COMMERCIALE LIBRAIRIE MQ	AG230081	603,81
VESTIAIRE J. EUSTACHE	CARL DE GRyse	AG230082	276,62
SIP_ACHAT TABLEAU BLANC (J. EUSTACHE)	SCLM SOCIETE COMMERCIALE LIBRAIRIE MQ	AG230083	155,49
BILLET D'AVION LUZIEUX JOHAN	ROGER ALBER VOYAGES SARL	AG230084	841,25
CONTRAT ANNUEL ENTRETIEN CLIMATISEURS R2 AGORA	FRANCE FROID	AG230085	7 942,20
ENTRETIEN PONCTUEL VMC RDC AGORA	FROID EXPRESS SERVICES	AG230086	1 193,51

MOBILIER SALLE ORGANISATIONS SYNDICALES	CARL DE GRYSSE	AG230087	3 223,85
MISE EN MISSION GABRIEL GLONDU	ROGER ALBER VOYAGES SARL	AG230088	887,45
DEPLACEMENT FORMATION AXEL MAGLOIRE	ROGER ALBER VOYAGES SARL	AG230089	1 028,63
ACHAT DE TITRES DE TRANSPORT	REGIE DES TRANSPORTS DE MARTIN	FI230122	167,00
Honoraires d'appel MACOUBA c/ MT - Avocat	MBOUHOU MAX AVOCAT A LA COUR	JM230028	3 255,00
Publication DEMATIS DSP Maritime et Sud	DEMATIS	JM230029	1 475,60
Publication VRT presse spécialisée - DSP Maritime	LES EDITIONS LA VIE DU RAIL LA VIE DU RAIL	JM230032	3 472,00
Honoraires consultation droit social	BERNAD JEAN MICHEL	JM230033	976,50
Publication LE MARIN - Consultation DSP MARITIME	INFOMER	JM230034	5 615,96
Honoraires - référé précontractuel GDS c/ MT	MBOUHOU MAX AVOCAT A LA COUR	JM230037	3 797,50
Huissier - tirage au sort comité partenaire	GAMA MATTHIEU ET ASSOCIES HUISSIER DE JUSTICE	JM230038	450,00
FOURNITURE DE TICKETS DE FILE D'ATTENTE	ICAR	MC230023	181,30
ACHAT D'ESPACE DIFFUSION SPOT RADIO-MQUE LA 1ere	FRANCE TV PUBLICITE OUTREMER PUB TELE RADIO T	MC230025	4 821,47
CAMP INSCRIP TSCO-DIFFUSION SPOT RADIO TRACE FM	FRANCE TV PUBLICITE OUTREMER PUB TELE RADIO T	MC230026	2 306,99
TRAVAUX IMPRESSION CAMP INSCRIPTION TSCO23-24	CARAIB EDIPRINT -IMPRIMERIE ANTI BERGER BELLEPA	MC230027	563,89
CAMP INSCRIP TSCO-DIFFUSION SPOT RADIO RCI	RCI REGIE CARAIBES NO 1	MC230028	2 981,38
CAMP INSCRIP TSCO-DIFFUSION SPOT RADIO RCI AOUT	RCI REGIE CARAIBES NO 1	MC230029	2 394,90
CAMP INSCRIP TSCO-AGENT SECURITE ACCUEIL MT	CPSG	MC230030	7 171,42
REGUL INSERTION MT ANNUAIRE GART 21-22	MAZARINE PARTENAIRES	MC230031	1 470,00
FETE DE LA FAMILLE-BON CADEAU AU PERSONNEL DE MT	GIE LA GALLERIA	MC230034	3 500,00
CREATION SPOT VIDEO DE 15S-TSCO INSCRIPTION 23-24	K VERY DIGITAL	MC230035	1 627,50
DIFFUSION SPOT TV -VIA ATV AOUT 23	MEDIA H REGIE ANTILLES GUYANE	MC230036	1 392,27
CAMP INSCRIP TSCO-DIFFUSION SPOT TV LA 1ERE-AOUT	FRANCE TV PUBLICITE OUTREMER PUB TELE RADIO T	MC230037	1 988,00
AGENDA 2024 POUR LE PERSONNEL ET LES ELUS MT	CARAIB EDIPRINT -IMPRIMERIE ANTI BERGER BELLEPA	MC230039	4 030,88
BON CADEAU DEPART A LA RETRAITE-M.VINCENT SULLY	GIE LA GALLERIA	MC230040	260,00
REGUL AGENT SECURITE TSCO-PROLONG SEPTEMBRE	CPSG	MC230041	3 027,93
REALISATION DE MARQUAGE AU SOL A LA GARE DE LA	MELTING MARQUAGES	PI230053	379,75
LOCATION DE SANITAIRES AUTONOMES ROBERT 2 MOIS	SARL L'ETANCHEUR	PI230054	2 886,10
TRAVAUX DE SERRURERIE GARE POINTE SIMON	SAFE SECURITY DOM	PI230056	154,50
INSTALLATION DE 5 ABRIS BUS POUR AMENAGEMENT ZONE	ZOZIME	PI230057	4 014,50
RAMASSAGE CORBEILLES - STATIONS TCSP	CIVIS SARL	PI230061	24 409,31
RAMASSAGE CORBEILLES - STATIONS TCSP	ALPHA'NET SOCIETE NOUVELLE	PI230062	8 983,94
TRAVAUX DE SERRURERIE GARE DE BASSE POINTE	SAFE SECURITY DOM	PI230063	313,70
remplacement de la poignée extérieure du local	BIMINI CONSTRUCTION MARTINIQUE	PI230065	138,88
ACHAT DE CADENAS POUR SECURISATION DES MOTEURS	BRICOBAM MR BRICOLAGE	PI230068	42,40
MISE EN PLACE DE DISPOSITIF DE CONTROLE D'ACCES	SAS GOMOTIC	PI230069	2 788,45
LOCATION DE SANITAIRES AUTONOMES - ROBERT - 2ème	SARL L'ETANCHEUR	PI230071	4 329,15
REPARATION DU PORTAIL PRINCIPAL DU PEM DE CARRERE	SAS NEWBAT FWI	PI230072	1 975,79
RAJOUT DE BATTERIES DE SECOURS SUR DIGICODES	SAS GOMOTIC	PI230076	437,17
DEPANNAGE SUR INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SAS GOMOTIC	PI230078	390,60
SOLDE REALISATION D'ATTENTES ELECTRIQUES	SAS NEWBAT FWI	PI230080	691,80
COMMANDE DE FOURNITURES SANITAIRES	MEDICA'DOM	RH230015	824,16
ACHAT CHAUSSURES DE SECURITE -EPI	BLANDIN MARTINIQUE ENERGIE	RH230019	4 410,61
COMPATIBILITE MAC OS SUR IXBUS	SFI MARTINIQUE	SI230067	1 030,75
Paramétrage interface Kelio/Civil net RH	SFI MARTINIQUE	SI230068	1 030,75
IXBUS LICENCE - WEB SIGNATURE	SFI MARTINIQUE	SI230077	6 390,65



MODULE MULTI-FACTURATION	SFI MARTINIQUE	SI230078	2 102,50
SOLUTION IADVIZE	IADVIZE SAS	SI230083	7 161,00
VPN AGORA ET MANHITY (Hors marché)	DIGICEL BOUYGUES TELECOM CARAIBE	SI230086	5 064,78
Téléphonie fixe (hors marché)	DIGICEL BOUYGUES TELECOM CARAIBE	SI230087	825,57
CHAMBERSIGN CERTIFICATS ELECTRONIQUES	CHAMBERSIGN FRANCE	SI230096	911,40
INTERVENTION MECANISME PORTES AGORA	SECURITE ANTILLAISE	SI230099	129,12
CHAMBERSIGN CERTIFICATS ELECTRONIQUES - PANCARTE	CHAMBERSIGN FRANCE	SI230111	303,80
ETIQUETTES HOLOGRAPHIQUES	MARTINIQUE DRAPEAUX	TS230086	1 623,16
			174 266,26